

**DESCRIPTION DES STAGES ET DES INTERNATS**

Trois profils de doctorat

**Ph.D. Profil Recherche** (code de programme 3091) Ne mène pas à l'OPQ

PSY8600	Stage de recherche	15 crédits	75 jours	obligatoire
PSY8610	Stage de recherche I	6 crédits	45 jours	optionnel
PSY8620	Stage de recherche II	6 crédits	45 jours	optionnel
PSY8640	Stage de recherche III	6 crédits	45 jours	optionnel
PSY8650	Stage de recherche IV	6 crédits	45 jours	optionnel
PSY8630	Stage d'enseignement	3 crédits	45 heures	optionnel

PSY8600 Directeur de thèse ne peut pas être le superviseur

Stages 8610, 8620, 8630, 8640, 8650 Directeur de thèse peut être le superviseur

**Psy.D. Profil professionnel** (code de programme 3191) ET**Psy.D.-Ph.D. Profil scientifique-professionnel** (code de programme 3291)

PSY843X	Stage d'évaluation	15 crédits	675 heures	obligatoire
PSY8532	Internat I	18 crédits	810 heures	obligatoire
PSY8542	Internat II	18 crédits	810 heures	obligatoire
PSY8560	Stage de perfectionnement	3 crédits	160 heures	optionnel
PSY8610	Stage de recherche I	6 crédits	45 jours	optionnel
PSY8630	Stage d'enseignement	3 crédits	45 heures	optionnel

### STAGES OPTIONNELS

PSY8560	Stage de perfectionnement (clinique)	160 heures (23 jours)	remplace 1 cours au choix
PSY8610	Stage de recherche	275 heures (45 jours)	remplace 2 cours au choix
PSY8630	Stage d'enseignement	45 heures	remplace 1 cours au choix

Les stages optionnels **ne remplacent jamais** un cours obligatoire des blocs Évaluation (PSY713X) ou Intervention (PSY716X), ni un cours des blocs de spécialisation en Évaluation ou en Intervention.

### PRÉALABLES

#### POUR LE STAGE D'ÉVALUATION (PSY843X)

- PSY8412 Déontologie en psychologie
- PSY713X Processus psychologiques et évaluation : approche ...
- PSY8331 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse  
(avec preuve du dépôt du Projet d'essai doctoral (PED) ou de recherche doctorale (PRD))

#### POUR LES INTERNATS (PSY8532 ET PSY8542)

- PSY8412 Déontologie en psychologie
- PSY713X Processus psychologiques et évaluation : approche ...
- PSY843X Stage d'évaluation

#### RECOMMANDÉ,

- le PSY716X Approches ... à l'intervention, cours obligatoire d'intervention
- avoir suivi le deuxième cours en évaluation, PSY713X

#### POUR L'INTERNAT TERMINAL (PSY8542)

- avoir réussi le premier internat (PSY8532)

#### POUR LE STAGE DE PERFECTIONNEMENT (PSY8560)

- avoir débuté le premier internat PSY8532

#### POUR LE STAGE D'ENSEIGNEMENT (PSY8630) :

- avoir accumulé au moins 45 crédits du programme de doctorat
- avoir réussi le PSY8331 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse (ou PSY8321 Examen doctoral)

## POUR LES STAGES DE RECHERCHE (PSY8600 ET PSY8610)

- Un cours de méthodologie parmi les suivants :

PSY7101	Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale
PSY7103	Méthodes de recherche qualitative
PSY7104	Méthodes d'observation directe et indirecte
PSY7106	Méthodes de recherche en intervention

ET

- Un cours d'analyse des données parmi les suivants :

PSY7102	Techniques d'analyse quantitative des données I
ou PSY5902	Techniques avancées d'analyse quantitative de données
PSY7105	Techniques d'analyse quantitative des données II
PSY9430	Atelier de recherche qualitative

**ACCRÉDITATION DU SUPERVISEUR**

- Membre de l'Ordre des Psychologues du Québec (OPQ)<sup>1</sup>;
- Praticien actif au moins à temps partiel dans son milieu;
- Doctorat avec 5 années d'expériences professionnelles autonomes<sup>2</sup> OU
- Maîtrise avec 10 années d'expériences professionnelles autonomes<sup>2</sup> depuis son inscription au tableau de l'OPQ;
- En neuropsychologie, le superviseur doit détenir l'Attestation pour l'évaluation des troubles neuropsychologiques de l'OPQ;

Exceptionnellement (surtout en psychologie communautaire et en psychologie du travail & des organisations), il peut s'avérer que la personne jugée la plus compétente pour superviser un étudiant dans un milieu ou un contexte particulier ne soit pas membre de l'Ordre des psychologues du Québec. Dans ce cas, ce professionnel doit démontrer ses compétences dans le domaine d'intervention en cause, et que sa compétence et ses expériences professionnelles soient équivalentes à celles exigées du superviseur membre de l'OPQ<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Ou de l'Ordre professionnel régissant les psychologues si le superviseur pratique en dehors du Québec.

<sup>2</sup> Les expériences professionnelles doivent être pertinentes aux champs d'activités et clientèles visés par l'internat.

<sup>3</sup> OPQ, Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie 2016 Normes, critères minimaux et processus d'évaluation des programmes universitaires aux fins de recommander l'ajout, le maintien ou le retrait de diplômes à la liste des diplômes donnant accès au permis de l'Ordre des psychologues du Québec, p 25

Pour le stage de recherche

- Possède un Ph.D.;
- Chercheur actif dans le domaine visé par le stage de recherche;

Les professeurs universitaires sont généralement reconnus comme des superviseurs pour un stage de recherche.

### **QUAND DÉBUTER LES STAGES**

Avantage à entreprendre plus tardivement les stage et internats.

- profiter des activités et de la relation avec le superviseur en ayant un meilleur bagage de connaissances théoriques à appliquer dans les activités de formation pratique.
- favoriser l'arrimage entre la théorie et la pratique.

Idéalement, avec l'accord du directeur de thèse, lorsque la cueillette des données de la thèse est complétée.

### **EXIGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC**

Les stages cliniques (stage d'évaluation et internats) sont balisés en fonction des exigences de l'Ordre des psychologues du Québec quant aux activités de formation pratique d'un futur psychologue. Ces normes s'appliquent aux internats dans toutes les sections et approches offertes au département de psychologie de l'UQAM, incluant en psychologie communautaire et en psychologie du travail et des organisations.

L'Ordre des psychologues du Québec a des exigences distinctes pour le stage d'évaluation (du CSP) et pour les 1600 heures d'internat. Un surplus d'heures réalisées dans un stage précédent ne peut pas être déduit des heures à faire lors du stage subséquent.

Pour les 700 heures du stage d'évaluation (PSY843X) :

- Au moins 250 heures de contact client, dont au moins 100 heures de contacts directs avec la clientèle ou un membre du système-client.
  - Le reste des heures pouvant être complété par du contact indirect.
- Au moins 125 heures de supervision, incluant 50 heures de supervision individuelle. o Le reste des heures de supervision pouvant être de la supervision de groupe.

Quant à la supervision, au niveau du stage, l'Ordre des psychologues du Québec recommande que l'étudiant reçoive 30 minutes de supervision par heure de contact direct avec la clientèle. La supervision doit être reçue de façon proportionnelle avec le nombre d'heures de contact direct avec la clientèle.

Pour les 1620 heures d'internats (PSY8532 et PSY8542) :

- Au moins 500 heures en compétence Évaluation,
- Au moins 500 heures en compétence Intervention,
- Au moins 200 heures en compétence Consultation et Supervision,
  - dont au moins 50 heures dans chacune de ces compétences,
- Au moins 600 heures de contact client, dont au moins 400 heures de contacts directs avec la clientèle ou un membre du système-client.
  - le reste des heures pouvant être complété par du contact indirect.
- Au moins 200 heures de supervision, incluant 100 heures de supervision individuelle.
  - le reste des heures de supervision pouvant être complété par de la supervision de groupe.

Quant à la supervision, au niveau de l'internat, l'Ordre des psychologues du Québec recommande que l'étudiant reçoive 20 minutes de supervision par heure de contact direct avec la clientèle. La supervision doit être reçue de façon proportionnelle avec le nombre d'heures de contact direct avec la clientèle.

Le tableau suivant présente la répartition des heures à faire, au stage d'évaluation et aux internats, pour chaque grande compétence à développer.

Compétences Professionnelles	Stage 700 heures	Internat 1 600 heures
<b>3.1 Relations interpersonnelles</b>	Intégrée aux stages et à l'internat	
<b>3.2 Évaluation</b>	500 heures portant sur l'évaluation et le diagnostic	
<b>3.3 Intervention</b>	500 heures portant sur divers types de clientèles et de problématiques	
<b>3.4 Recherche</b>	Intégré aux stages et à l'internat dans le but de former l'étudiant à l'utilisation éclairée des résultats de la recherche dans le cadre de la pratique professionnelle	
<b>3.5 Éthique et déontologie</b>	Intégrée aux stages et à l'internat	
<b>3.6 Consultation</b>	50 heures	
<b>3.7 Supervision</b>	50 heures	

Ces exigences sont différentes pour le profil en neuropsychologie, au niveau des heures à atteindre en compétences Évaluation, Intervention et pour les heures de contact client et de contacts directs avec la clientèle. Le tableau suivant présente les exigences pour la neuropsychologie.

Critères du Manuel 2010	Aménagements particuliers pour les profils ou concentration en neuropsychologie	Critères du Manuel 2013
Compétence évaluation – f. théorique	12 crédits	9 crédits
Compétence intervention – f. théorique	6 crédits (3 crédits intervention individuelle et 3 crédits intervention système)	9 crédits
Compétence évaluation – f. pratique	600 h	500 h
Compétence intervention – f. pratique	400 h	500 h
Stage – contact client	200 h	250 h
Stage – contact direct	80 h	100 h
Internat – contact client	500 h	600 h
Internat – contact direct	350 h	400 h

### **RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE**

Voir «[www.psychologie.uqam.ca](http://www.psychologie.uqam.ca)»

- sous les onglets – Études – Cycles supérieurs – Stages – Document «Demande d'équivalence»

### **ATTENTION**

Si en cours de doctorat, vous faites des activités qui peuvent faire l'objet d'un stage, venez me voir pour vérifier si l'activité peut ou non être officialisée en stage et intégrée à votre cheminement doctoral.

Il n'y a aucune reconnaissance à posteriori d'activités effectuées durant votre programme d'études.

**Anne Marie Robert, Ph.D., psychologue**

Coordonnatrice des stages  
 Département de psychologie - SU-R325  
 Téléphone: 514-987-3000 poste 7910  
 Télécopieur: 514-987-7953  
 Courriel: [robert.anne-marie@uqam.ca](mailto:robert.anne-marie@uqam.ca)

**Kathleen Jackson**

Commis de logiciels  
 Département de psychologie - SU-R530  
 Téléphone : 514-987-3000 poste 6265  
 Télécopieur : 514-987-7953  
[jackson.kathleen@uqam.ca](mailto:jackson.kathleen@uqam.ca)